



100% agriCOPAMO

n°2
Février 2018



Fruit ayant subi des dégâts de grêle

À noter

L'appel à projet remobilisation des friches est toujours d'actualité.

[Cliquez ici](#)

Renseignements service aménagement/COPAMO 04 78 44 98 52

Il n'y a plus de saisons !

Le changement climatique est une réalité, depuis 1959, la température moyenne annuelle a augmenté de 2 °C dans la région lyonnaise et selon les scénarios, il est envisagé une augmentation de 1 à 2°C d'ici 2050. Cette augmentation de la température a des conséquences directes sur l'activité agricole : sécheresse, floraison précoce, événements climatiques exceptionnels...

Nous souhaiterions partager avec vous les impacts du changement climatique sur votre activité mais surtout réfléchir

aux actions à mettre en place sur le territoire pour permettre une meilleure adaptation de l'agriculture.

Nous vous donnons rendez-vous le **lundi 5 février 2018 à 14 heures salle du Conseil communautaire à Mornant** autour de 3 thématiques : la ressource en eau, les événements climatiques extrêmes, les changements de pratiques.

Renseignements COPAMO/service aménagement 04 78 44 98 52

Collecte des plastiques agricoles : préparez-vous !

Une nouvelle collecte des plastiques agricoles est organisée par la COPAMO les **9 et 10 avril 2018** prochains.

En raison de la fermeture du marché chinois à la collecte des déchets plastiques, l'engorgement des recycleurs européens entraîne une exigence plus forte de leur part sur la propreté des plastiques. Ainsi, il est indispensable désormais que tous les plastiques et en particulier les films de paillage soient les plus propres possible. Déposez vos films après plusieurs jours sans pluie, laissez sécher puis secouez pour enlever un maximum de terre avant de plier. Les saches pour les ficelles et filets balles-rondes peuvent être récupérés au service aménagement de la COPAMO aux heures d'ouverture des bureaux.

Renseignements: COPAMO/service aménagement 04 78 44 98 52



Semaine de l'emploi salarié agricole

Graine d'emploi et la maison de l'emploi et de la formation du Rhône organisent du 5 au 9 mars 2018 la semaine de l'emploi agricole sur les Monts et coteaux du lyonnais.

Ainsi, sur la COPAMO, plusieurs animations auront lieu :

Une rencontre à destination des jeunes au bureau info jeunesse à la COPAMO le **7 mars après-midi**, la visite de l'exploitation du Gaec de la rosée du matin à Saint Laurent d'Agnay le **8 mars matin** et une rencontre demandeurs d'emplois à la COPAMO le **9 mars après-midi**.

Renseignements grainedemplois.fr ou 04 78 19 61 50



Des panneaux solaires sur mon bâtiment

La COPAMO accorde une GRANDE attention aux énergies renouvelables. Grandes comme les superficies qui pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques. Vous avez une grande toiture comme un hangar agricole et vous vous demandez si une installation photovoltaïque serait pertinente ?

Pour plus d'informations : www.COPAMO.fr/, rubrique DD ou COPAMO/service aménagement 04 78 44 98 52



Plantations de haies

2 km de haies plantés chaque année .

Depuis 2012, la COPAMO accompagne des porteurs de projets essentiellement des agriculteurs dans la plantation de haies en milieu naturel et ou agricole.

La COPAMO finance le travail d'expertise d'un technicien de la fédération des chasseurs du Rhône qui rencontre chaque porteur de projet afin de choisir les essences les plus adaptées, les plants et la mise à disposition des élèves de la MFR de la petite Gonthière ou les brigades vertes de Rhône insertion environnement pour la plantation. Cette action est soutenue par l'Etat via l'appel à projet TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) depuis fin 2017.

La Compostière à Mornant fournit le mulch nécessaire à la protection des plants. A chaque bénéficiaire de préparer le sol et fournir les tuteurs et protections antigibier.

Cette année, par exemple, un agriculteur de Taluyers qui se convertit à la permaculture a pu bénéficier de la plantation de plus de **1000 arbres** grâce à cette action de la COPAMO. Une classe de l'école de Taluyers est même venue sous le soleil planter plus d'une centaine d'arbres en compagnie d'une animatrice de la fédération des chasseurs du Rhône.

Vous pouvez encore répondre à l'**appel à projet pour une plantation durant l'hiver 2018/2019** en vous inscrivant **avant le 15 mai 2018** : [Cliquez ici](#)

Renseignements COPAMO/service aménagement 04 78 44 98 52



Transmettre son exploitation hors cadre familial

Dans le cadre de sa politique agricole, la COPAMO s'est fixée comme objectif prioritaire de faciliter l'installation et la transmission d'exploitations agricoles sur son territoire. Elle a ainsi initié une action en 2014 visant à inciter des cédants et des propriétaires à la transmission hors cadre familial.

Ainsi, depuis 2014, la COPAMO finance l'inscription au Répertoire Départ Installation (RDI) des cédants recherchant un repreneur hors cadre familial, prend en charge la partie complémentaire du diagnostic d'exploitation simplifié et verse une indemnité de 1000€, de compensation à l'effort réalisé par le cédant dans la recherche d'un candidat à l'installation dans le cas d'une mise en relation aboutie (exploitation individuelle).

Depuis 2017, la COPAMO verse également une aide de 340€/hectare au propriétaire bailleur, exploitant ou non, qui accepte de signer un bail rural avec le repreneur.



Crédits @Horizon - Fotolia

Renseignements COPAMO/service aménagement 04 78 44 98 52 ou RDI 04 78 19 61 85.

Structuration des circuits alimentaires de proximité !

Le développement des circuits courts a connu un vif succès ces dernières années sur l'Ouest lyonnais, cependant cela n'apparaît pas suffisant pour garantir l'avenir de l'agriculture de ce territoire. Les problématiques de transmission d'exploitation et les besoins non satisfaits de l'agglomération lyonnaise en approvisionnement alimentaire de proximité nous interpellent.

Ce potentiel de développement nécessite un travail d'accompagnement : équipements de transformation, logistique, ... Suite aux rencontres des professionnels de l'alimentation organisées par la Marque collective des Monts et coteaux du Lyonnais, un travail étude action lui a été confié sur la structuration de la logistique. Un temps fort est prévu le **19 mars 2018 à partir de 14h00 salle du Plomb à Saint Martin en Haut.**

Renseignements : Marque collective 04 78 48 57 66



Ateliers transformation

La demande des consommateurs est de plus en plus forte vis-à-vis des circuits alimentaires de proximité. Pour répondre à cette demande les agriculteurs ont besoin d'outils de transformation à proximité. La Chambre d'agriculture du Rhône en partenariat avec les 4 communautés de communes de l'ouest lyonnais et le SOL a réalisé un questionnaire à destination des agriculteurs afin d'évaluer les besoins en matière d'ateliers de transformation.

Suite à ce questionnaire, des ateliers de travail sur les filières « viande » et « fruits et légumes » ont eu lieu en décembre et fin janvier afin que les agriculteurs présents puissent présenter leurs besoins et leurs projets.

Renseignements: Chambre d'agriculture Lucie Girard 04 72 31 59 62



Participez au premier concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et parcours sur la COPAMO et la CCVG

Le bassin versant du Garon a été choisi pour accueillir cette première édition dans le département du Rhône. Ce concours met en valeur le savoir-faire des éleveurs pour valoriser et renouveler les qualités agronomiques et écologiques des prairies de fauche ou de pâture, non semées et riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux. En jeu, un prix d'excellence qui récompensera l'éleveur dont la prairie de fauche présentera le meilleur équilibre entre valeur agricole et qualité écologique.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès du CEN Rhône-Alpes, Chrystelle Caton au 04 72 31 84 50 ou chrystelle.caton@espaces-naturels.fr [Plus d'informations](#)



Coteaux du Lyonnais, berceau de la pêche de vigne !



Crédits © FOOD-micro - Fotolia

Le fruit est apprécié des consommateurs, la production actuelle est d'environ 1000 tonnes par an, elle reste insuffisante face à une demande croissante tant en frais que pour la transformation. Cet engouement attire logiquement la convoitise d'autres régions de productions. Il est donc important de différencier et de valoriser la pêche de vigne des coteaux du lyonnais, pour maintenir et amplifier la dynamique de production actuelle.

C'est pourquoi l'Association Fruits Rhône Et Loire et la Chambre d'Agriculture du Rhône avec le soutien des Communautés de Commune de l'Ouest Lyonnais ont présenté une demande de reconnaissance de l'Appellation d'Origine Protégée « **pêche de vigne des Coteaux du Lyonnais** » auprès de l'INAO*. Il s'agit d'un signe de qualité européen dont l'aboutissement demande plusieurs années. Le succès final de cette demande sera important pour conforter l'arboriculture locale.

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

Pour nous joindre

COPAMO / Service Aménagement
Tél : 04 78 44 98 52

Communauté de communes du Pays Mornantais
50, avenue du Pays Mornantais
CS 40107 - 69440 Mornant
Tél : 04 78 44 14 39 / Fax : 04 78 44 08 80
COPAMO@cc-paysmornantais.fr